

Rapport d'activité 2021

Tous aidés, tous aidants



Assemblée Générale
22 juin 2022

ALGED

FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

Rapport moral et d'activité

L'année 2021 aura été pour notre association comme pour notre pays tout entier l'année 2 de la covid. Si le pic de la crise sanitaire a été enregistré en 2020, l'année 2021 a encore été placée sous ce signe. Gestes barrières, vaccinations, pass sanitaire, salariés et personnes accompagnées testés positifs ont été au cœur de nos préoccupations. Les familles, les professionnels et les personnes accompagnées elles-mêmes bien sûr se sont mobilisés pour faire face à cette crise qui a rendu le quotidien plus compliqué, plus fatiguant aussi. Nous n'avons pas eu à déplorer de décès lié à la covid en 2021 et je voudrais remercier chacun pour son action dans cette crise. Pour la vie associative, elle a malheureusement pâti de la situation et a été largement suspendue cette année.

Cette année 2021 n'a heureusement pas été uniquement marquée par la covid. Nous avons mené de nombreuses actions tout au long de l'année. Nous pouvons en citer plusieurs qui ont ponctué cette année 2021 :

- L'augmentation du nombre de places de nos deux SESSAD avec 5 places supplémentaires créées avec l'ARS. Les SESSAD sont très sollicités et offrent une réponse adaptée aux besoins des enfants inscrits dans le milieu ordinaire de scolarisation ;
- La création d'un organisme de formation ALGED pour les travailleurs d'ESAT que nous accompagnons. Nous l'avons nommé « ALGED Compétences ». Il portera désormais toutes les actions de formation de notre service d'insertion professionnelle pour l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail ;
- Le service d'accueil temporaire du Val d'Ozon a mis en place une équipe mobile pour aller au-devant des familles et éviter les entrées non préparées en établissement lorsqu'il faut quitter le domicile familial. Les premiers résultats sont très encourageants, ce service répond là aussi à un besoin ;
- Le travail de modernisation du pilotage de nos établissements et services se poursuit avec le déploiement de plusieurs logiciels pour disposer d'un dossier unique de chaque personne accompagnée, un autre pour mieux suivre l'activité de nos ESAT, d'autres logiciels encore pour faciliter le travail de la direction des ressources humaines et de la direction administrative et financière au siège social et sur le terrain. Ce sont des changements majeurs, essentiels pour le fonctionnement de notre association ;
- Un accord d'entreprise sur le télétravail a été signé par l'ALGED et la CFDT pour que cette modalité de travail puisse être proposée aux salariés lorsque cela est possible. Plus largement, nous pouvons signaler que le dialogue social fonctionne à l'ALGED et c'est important dans notre association où nous avons toujours considéré la place des professionnels comme centrale pour la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées qui fréquentent ou résident dans nos établissements et services ;

- La nouvelle charte graphique a été largement déployée tout au long de l'année 2021 avec un site internet de l'ALGED bien en place, des outils de communication interne et externes – notamment les réseaux sociaux – actifs, ou encore une signalétique de nos établissements et services qui ont modernisé notre image et renforcé notre visibilité et notre lisibilité ;
- De très nombreuses évaluations internes et externes de nos établissements et services ont également été menées. Malgré la crise sanitaire, le programme d'évaluation 2021 a été entièrement réalisé. Toutes ces évaluations ont permis de mesurer la qualité de l'accompagnement proposé par l'ALGED et de pointer des améliorations pour mieux accompagner, sécuriser nos accompagnements ou nous mettre en conformité avec la réglementation. Nos financeurs nous font part de leur satisfaction quant au travail mené à l'ALGED ;
- Des travaux ont aussi été menés pour maintenir ou améliorer le cadre de vie et de travail des personnes accompagnées et des salariés. Nous n'allons pas tous les citer ici mais nous pouvons mentionner la modernisation et l'extension de la cuisine de l'ESAT Hélène Rivet ou l'aménagement de la cour de l'IME de Fourvière, plébiscité par les jeunes qui en bénéficient.

D'autres chantiers de plus longue haleine ont aussi été engagés ou poursuivis en 2021.

Le principal est incontestablement la relocalisation de l'IME du Grappillon. Le ciel nous est presque tombé sur la tête lorsque nous avons appris en mars 2021 que le bâtiment de Sainte-Foy-lès-Lyon où se situe l'IME du Grappillon était vendu et que le nouveau propriétaire ne souhaitait pas renouveler notre bail à son terme, en juin 2023. Il nous a fallu alors réagir très vite et nous avons pris la décision d'explorer la piste de la reconstruction de cet IME à Genas, sur le terrain sur lequel se trouve déjà l'IME des Marguerites. C'était le seul terrain dont l'ALGED est propriétaire et qui pouvait accueillir l'IME. Ce lieu fait sens car il nous permet de rapprocher un IME accueillant des enfants de 5 à 14 ans et un IME accueillant des adolescents de 12 à 20 ans. En concertation avec l'ARS, nous irons jusqu'à construire ce que l'on appelle un « dispositif intégré » en fusionnant nos deux IME du Grappillon et des Marguerites et le SESSAD Saint-Exupéry, actuellement installé à Meyzieu. Ce projet est un bouleversement important puisqu'il s'agit d'un changement de secteur géographique pour le Grappillon, d'un chantier qui devrait se réaliser en 2022 et 2023 sur le site de l'IME des Marguerites pendant que cet IME continuera à fonctionner et parce qu'un projet complet est à écrire pour ce futur dispositif intégré. Le délai extrêmement court pour réaliser cette opération est un défi pour notre association mais nous le relevons grâce à la mobilisation de tous : familles, salariés, administrateurs, ARS, mairie de Genas, assistant à maîtrise d'ouvrage, architecte et tous les autres prestataires. L'unité dont nous faisons preuve face à ce défi de proposer une solution en un an et demi et ne pas laisser 46 jeunes sans IME à la rentrée de septembre 2023 est remarquable. A fin 2021, nous tenions le calendrier fixé et nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à l'automne 2023 pour la pleine réussite de ce projet. Aucune hésitation, aucune polémique inutile n'est venue ralentir ce projet, vous pouvez tous en être très fiers.

Toujours pour l'avenir, nous avons entrepris en 2021 d'autres belles opérations pour notre association :

- La construction d'une extension importante du local de stockage de l'ESAT Didier Baron pour répondre aux attentes de clients et pouvoir continuer à attirer des entreprises qui donneront du travail aux ouvriers de cet ESAT ;
- L'acquisition d'un appartement à Vaise que nous incluons dans le projet d'enrichissement de notre offre d'habitat et que nous proposerons à la Métropole de Lyon dans le prochain contrat pluriannuel. Des personnes accompagnées voudraient que notre association offre de manière plus importante d'autres formules d'hébergement que les foyers qui sont l'essentiel de notre offre et nous devons répondre à cette attente ;
- La recherche d'une solution pour la reconstruction de l'ESAT Lafon en essayant de trouver du même coup une solution pour l'ESAT La Roue. Ce projet devra aboutir à une décision en 2022, il n'est pas possible de laisser l'ESAT Lafon dans l'état de vétusté actuel.

Nous avons aussi mené un combat important en 2021, celui de la revalorisation des rémunérations des professionnels de notre secteur. Celles-ci sont faibles et nous portons la parole chaque année auprès de l'Etat, via notre syndicat d'employeurs Nexem, qu'elles soient améliorées. L'année 2021 a été très importante sur ce sujet car la revalorisation des salaires décidée par le gouvernement pour tous les professionnels du secteur sanitaire a très injustement écarté notre secteur, celui du médico-social. Tout au long de cette année 2021, Nexem a porté nos revendications d'extension à notre secteur des mesures prises dans le sanitaire. Ne voyant rien venir, nous avons fait le choix de passer à l'action, en organisant nous-mêmes, nous les employeurs, des manifestations. A fin 2021, ce combat n'avait que partiellement abouti, seuls les professionnels du soin s'étant vus octroyés cette revalorisation. Les critères sont flous et ont empêché de la mettre en œuvre et l'essentiel des autres professionnels de notre secteur ont été laissés pour compte. Les effets de cette non-revalorisation sont délétères : sentiment de non-reconnaissance et départ de professionnels vers d'autres secteurs. A cela s'ajoutent la baisse d'attractivité des métiers de l'accompagnement alors que le secteur offre une grande quantité d'emplois et la volonté de nombreux salariés d'un équilibre plus fort entre vie professionnelle et vie personnelle. Cela se traduit concrètement sur le terrain par un nombre de postes vacants grandissant et un accompagnement réalisé de manière croissante par des intérimaires qui n'ont pas une connaissance aussi fine des personnes accompagnées et de nos fonctionnements que les salariés en contrat à durée indéterminée. L'ALGED n'est pas plus touchée que les autres organismes gestionnaires, plutôt moins parfois, mais ce sujet nous préoccupe au plus haut point pour la qualité de l'accompagnement, voire la pérennité de notre action. Nous avons témoigné aux salariés notre reconnaissance par l'attribution d'une prime exceptionnelle fin 2021.

Nous terminerons ce rapport moral et d'activité, en évoquant le travail engagé en 2021 sur la traduction en actions de notre projet associatif ALGED 2025. Tous les points évoqués ci-dessus s'intègrent dans les 5 axes de notre projet. Des groupes de travail ont été constitués et ont travaillé en 2021 à traduire en actions les orientations de notre projet. Ce travail prendra fin en 2022.

C'est avec confiance que l'année 2021 s'est conclue, avec une association forte, qui renforce sa solidité et porte de nombreux projets pour continuer à remplir nos missions d'accueil, de formation et d'accompagnement de personnes en situation de handicap.



Thierry Bernelin
Directeur de l'ALGED

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Th. Bernelin".



Jean-Pierre Villerot
Président de l'ALGED

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Villerot".

La vie associative

Commission d'Appui VAcances (CAVA)

Tout comme en 2020, le salon des vacances de l'ALGED n'a pas pu se dérouler en janvier en raison de la crise sanitaire et pour respecter les gestes barrières et jauges. Les personnes accompagnées attendaient pourtant avec impatience cette manifestation, point de départ de leur projet de séjours pour l'été 2021. Nos partenaires (organismes de vacances adaptées) sont restés fidèles et actifs en adressant leurs catalogues et en maintenant les bonnes relations. C'est ainsi qu'une grande majorité des résidents ont pu partir en séjour de vacances.

Dans l'ensemble, cette reprise des séjours s'est bien déroulée même si ceux-ci ont été aménagés pour modifier les conditions de vie, les visites, les activités. C'était en particulier le cas pour les séjours en Guadeloupe, lourdement frappée pendant cette période par une recrudescence des cas de COVID. A noter aussi que certains séjours à l'étranger avaient été supprimés. Ces difficultés ont aussi mis en exergue les réflexions de la CAVA relatives aux vacances des jeunes (IME et SESSAD) et les séjours pour personnes plus âgées et fatigables. Ces sujets sont bien pris en compte par les organismes de vacances qui essaient de développer des séjours familiaux mais aussi de courts séjours de répit et hors périodes de grands départs pour les résidents plus âgés : autant d'évolutions à suivre et mettre en œuvre.

Commission d'Entraide Fraternelle (CEF)

L'année 2021 a été une période de reprise des activités pour la Commission d'Entraide Fraternelle. A partir du mois de novembre, 2 sorties ont pu être planifiées pour le plus grand bonheur des résidents des foyers de l'ALGED et grâce aux bénévoles toujours très investis. La reprise a été inaugurée grâce au City Tram Tour. Une activité organisée pour les cinq sites où l'ALGED accompagne des personnes en foyers et où chacun a pu découvrir ou redécouvrir les pentes du quartier de la Croix-Rousse, confortablement installé dans un train touristique. Cette sortie a été une réussite et a été particulièrement appréciée après cette longue période de crise sanitaire.

La seconde, la traditionnelle fête de Noël n'a finalement pas pu voir le jour en raison d'une reprise de l'épidémie à cette période. L'année 2022 sera plus riche d'événements pour la CEF.

Comité des Fêtes

Les animations et manifestations du Comité des Fêtes n'ont pas pu reprendre en 2021. A l'instar de la fin d'année 2020, les restrictions gouvernementales mises en place pour juguler la crise sanitaire n'ont pas permis la reprise des activités. Il a fallu respecter et nous adapter aux diverses restrictions, gestes barrières, interdictions des rassemblements, jauges... Et pas question de prendre des risques pour les personnes accompagnées, leurs familles et amis. Le Comité des fêtes est cependant resté très mobilisé, attentif à l'évolution de cette situation sanitaire.

Pendant toute cette année, le Comité des Fêtes a continué à subventionner les quelques activités qui ont pu être mises en place dans les établissements et comme d'habitude a octroyé des chèques-cadeaux lors de la remise des médailles du travail aux ouvriers d'ESAT. En fin d'année 2021, la « vie d'avant » semble reprendre son cours et la programmation d'une fête de l'été et de sa tombola ont pu s'organiser. Ainsi, le dimanche 26 juin 2022 marquera la reprise des activités festives.

Rappelons qu'au-delà de la convivialité des festivités qui réunissent bénévoles, familles et personnes accompagnées, les résultats de ces manifestations sont intégralement destinés à subventionner des activités pour les personnes accompagnées.

Commission Familles

En juin 2021, l'ALGED s'est enrichie d'une nouvelle commission : la commission familles dont nous vous avons présenté la naissance lors de la dernière Assemblée Générale. Créée pour mettre en œuvre l'axe 4 du Projet Associatif ALGED 2025, cette commission a pour but de développer des temps d'échanges entre les familles et rechercher ensemble des solutions aux problématiques qu'elles rencontrent.



Nous avons initié notre action en organisant en novembre 2021 des rencontres avec les familles des foyers de l'ALGED. Nous avons tenu une réunion dans chacun des sites de l'ALGED comprenant des foyers. Notre invitation a touché 80 familles et nous avons échangé à propos des sujets suivants :

- Les relations avec les instances de l'Etat, Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH), Caisse d'Allocations Familiale (CAF) pour Allocation Adulte Handicapé (AAH) et/ou Aide Personnalisée au Logement (APL) et/ou Prime d'Activité,
- La protection du majeur vulnérable avec le choix du régime (tutelle, curatelle, habilitation familiale),
- Le financement des frais liés à la vie en hébergement en fonction des structures choisies, l'aide sociale,
- L'abondement du « reste à vivre financier » d'une personne accompagnée en foyer,
- La pratique de la pair-aidance avec des échanges concernant, par exemple, les praticiens bienveillants et efficaces, les lieux de loisirs accueillants, les choix des lieux de vacances...

En partageant ensemble nos diverses expériences, nous pouvons, à titre personnel, nous faire une idée de ce qu'il est possible de faire pour la personne accompagnée (enfant, frère, sœur...). Et c'est ensemble que nous pouvons décider d'actions à mener : contact avec la CAF, échanges avec banque et assureur, ainsi qu'avec des professionnels reconnus... Toutefois, l'évolution de la pandémie, les absences et les manques de personnel n'ont pas permis l'organisation des réunions d'information prévues qui, nous l'espérons, verront le jour après les congés d'été 2022 car c'est dans le partage d'expérience que nous progresserons.

Email : commissionfamilles@alged.com

Revue Ensemble

En 2021, la diffusion de la revue semestrielle a repris et les deux numéros ont bien pu voir le jour : le numéro 79 en juin et le numéro 80 au mois de décembre. Les revues ont été diffusées à 2 500 exemplaires, à toutes les familles, aux professionnels, aux différents établissements et services de l'ALGED ainsi qu'aux financeurs. Les informations relayées par cette revue éditée en papier, sont complémentaires aux informations numériques diffusées sur le site de l'ALGED et via la newsletter. L'implication des professionnels qui transmettent leurs articles et les retours positifs sont la preuve que la revue Ensemble est toujours très attendue.



Les deux numéros ont été distribués gratuitement grâce aux cotisations des adhérents, aux dons et à la vente d'encarts publicitaires. Le comité de rédaction de la revue est composé d'un groupe de bénévoles. La graphiste, Anne Grivot assemble les textes et les images pour une mise en page toujours plus qualitative. L'entreprise Berlioz s'est ensuite chargée de l'impression de ces numéros et des ouvriers de l'ESAT Robert Lafon ont effectué le routage. Le prix de revient d'un exemplaire de la Revue Ensemble en 2021 était de 1,30€.

Rapport Financier

Financement 2021

CPOM ARS 2018-2022 : taux de progression 2021 de **0,81 %**

CPOM Métropole 2019-2022 : taux de progression 2021 de **1 %**

Accord partenarial Département 2019-2021 : taux de progression de **0,5 %**

Cotisations, projet associatif, dons, taxe d'apprentissage et subventions

Cotisations : **11 880 €**

Dons et legs : **413 029 €**

Taxe d'apprentissage : **88 259 €**

Subventions : **471 806 €**

Investissements réalisés en 2021

L'achat d'un appartement pour **312 K€** : foyer appartement de la Providence 37 rue de St Cyr,

La réfection des salles de bain pour **380 K€** : Ile Barbe (subvention d'investissement Métropole, financé à 30%),

La consolidation du mur de soutènement pour **126 K€** : Ile Barbe (subvention d'investissement Métropole, financé à 30%),

La rénovation des cuisines pour **94 K€** : ESAT H. Rivet (financé à 100% par CNR 2021 ARS).

Compte de résultat 2021

CHARGES	2021	2020	Variation
Achats	2 478 368	2 393 285	229 951
Autres achats et charges externes	11 013 363	10 396 375	764 480
Salaires / Impôts / Charges sociales	32 348 929	33 849 127	-243 583
Dotations aux amortissements et prov.	12 245 377	2 669 392	327 520
Autres charges	1 560 186	1 062 273	-18 247
<i>Total Charges d'exploitation</i>	<i>59 646 223</i>	<i>50 370 452</i>	<i>-9 275 771</i>
<i>Charges financières et exceptionnelles</i>	<i>915 356</i>	<i>482 282</i>	<i>-26 603</i>
Total Général	60 561 579	50 852 734	-9 302 374

PRODUITS	2021	2020	Variation
Recettes ARS	18 998 216	15 676 917	3 321 299
Recettes Métropole	18 009 525	18 870 871	-861 346
Recettes Département	3 385 739	3 794 521	-408 782
Recettes commerciales ESAT	3 907 255	3 395 191	512 064
Aide au poste	6 996 349	8 100 833	-1 104 484
Reprise de provisions	473 051	153 816	319 235
Autres produits	3 769 594	2 637 768	1 131 826
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>55 539 729</i>	<i>52 629 917</i>	<i>2 909 812</i>
<i>Produits financiers et exceptionnels</i>	<i>3 246 215</i>	<i>230 182</i>	<i>50 730</i>
Total Général	58 785 944	52 860 099	2 960 542

RESULTAT	-1 775 635	2 007 365	+ 2 023 363
----------	------------	-----------	-------------

Bilan 2021

BILAN ACTIF	Net 2021	Net 2020
Immobilisations incorporelles et corporelles	28 257 067	28 912 422
Immobilisations financières	4 525 451	2 131 098
Total Actif immobilisé	32 782 518	31 043 520
Stocks et en-cours	176 114	164 055
Créances	3 900 228	5 071 644
Trésorerie	19 118 780	12 430 669
Charges constatées d'avance	234 507	134 144
Total Actif circulant	23 429 629	17 800 513
Total Général	56 212 147	48 844 033

BILAN PASSIF	Net 2021	Net 2020
Fonds propres	25 190 012	20 743 487
Résultat	-1 775 065	2 007 365
Total Capitaux propres	23 414 947	22 750 852
Total Provisions pour risques et charges	10 573 995	3 517 511
Emprunts	14 194 874	13 805 145
Dettes à court terme	6 009 421	7 339 375
Autres dettes	2 018 910	1 431 150
Total Dettes	22 223 205	22 575 670
Total Général	56 212 147	48 844 033

Ratio financier

Analyse financière - RATIO	Réf	2021	2020
Taux d'indépendance financière	< 50 %	27%	34%
Taux de Capacité d'autofinancement (CAF)	5%	13%	8%
CAF en Euros		7 412 402	4 419 649
Taux de marge brute d'exploitation (MBE)	8%	14%	9%
MBE en Euros		7 636 771	4 746 937
Fonds de roulement net en jours de charges courantes		109	69
Trésorerie en jours de charges courantes		137	94
Taux de vétusté des constructions	< 80 %	37%	35%
Taux de vétusté des équipements	< 80 %	74%	74%

Chiffres clés 2021

Bilan

Investissements courants 2021 : **1,7 M€**

Trésorerie 2021 : **+ 6,5 M€**

Résultat comptable 2021 : **- 1,8 M€**

Hausse des provisions et fonds dédiés : **+ 7 M€**

Ratio financier

CAF et MBE au-dessus des références : **13 % et 14 %**

Trésorerie : **137 jours de charges courantes** (réf : 60 jours)

Point de vigilance sur le taux de vétusté des équipements : **74 %**

Compte de résultat

Résultat comptable 2021 déficitaire de **- 1,8 M€**

Résultat de la Vie Associative déficitaire de **- 57 K€**

Affectation de résultat 2021 :

Excédents ARS et Département en réserve d'investissements : **+ 442 K€**

Déficits METROPOLE et GESTION LIBRE en report à nouveau déficitaire : **- 2,1 M€**

Services

L'équipe mobile d'aide aux aidants

Le site du Val d'Ozon a créé en 2020 une équipe mobile pour diversifier son offre de service en direction des aidants et compléter les interventions du Service d'Accueil Temporaire à domicile. Le projet est financé durant un an à titre d'expérimentation par la Conférence des financeurs (CNSA, ARS et Département du Rhône).

Composée d'une assistante sociale, une psychologue, un éducateur et de prestations d'ergothérapie, l'équipe a pour objectif de prévenir les ruptures de parcours à domicile, liées à l'usure des aidants.



Elle propose les prestations suivantes :

- évaluation en milieu écologique des besoins en matière de soutien technique et humain à la vie quotidienne
- évaluation du niveau d'usure des aidants et des besoins d'aide (psychologique, administrative, éducatif...)
- Elaboration d'un plan d'accompagnement comprenant du soutien :
 - ✓ psychologique (à la séparation du couple aidant-aidé, orientation vers un suivi spécialisé...)
 - ✓ administratif (mesures de protection, recherche d'établissement ou de service adapté...)
 - ✓ ergothérapeutique (formation des aidants, identification des supports de communication spécifiques, de stimulations, contenance...)
 - ✓ éducatif (activités de stimulation, mobilité, mise en place de supports de communication et évaluation...)

L'équipe mobile accompagne aussi l'aidant et l'aidé lors de l'intégration d'un établissement spécialisé ou EHPAD. Elle s'assure auprès des nouvelles équipes de l'appropriation des habitudes de vie et des techniques d'accompagnement. Depuis 2019, l'équipe a accompagné 18 familles d'aidants, dont 4 ont trouvé une place en établissement. Pour plus de souplesse, ce dispositif est mobilisable avec ou sans orientation de la MDPH.

L'absence de CVS ou le défi de l'expression des personnes dans un SAVS

Au-delà des contraintes imposées par le coronavirus, le SAVS recherche depuis plusieurs années un moyen de favoriser l'expression des personnes accompagnées. Fin 2020, l'équipe a proposé un nouveau mode d'expression intitulé : « les portes ouvertes de la parole ».

Les professionnels se sont mobilisés un samedi pour accueillir les personnes qui le souhaitent sur des temps d'ateliers thématiques : « déroulement de l'accompagnement de l'entrée à la sortie », « vie affective, sexuelle et couple (VASC) », « intimité et vie privée », « actions collectives », et autour d'un espace « découpage et collage » où chacun a pu exprimer sa vision de l'accompagnement par le SAVS.

Même si la participation est restée faible, le modèle proposé, plus interactif, a permis de mieux recueillir la parole des participants. Les personnes ont globalement exprimé une satisfaction concernant l'accompagnement et indiqué que celui-ci est bien compris, même si le délai d'attente était trop long.

Il est également ressorti une faible perception de leurs droits, un fort besoin d'expression autour de la thématique VASC ainsi qu'une certaine adaptation des personnes à ce qu'elles perçoivent des réponses que l'on attend d'elles.

Désormais, nous souhaitons d'une part, renouveler ces « portes ouvertes de la parole » et d'autre part travailler particulièrement la question de l'auto-détermination.

Le SAVS Renforcé, pilote de l'autodétermination

Dans le cadre de la réécriture du projet de service du SAVS Renforcé, un travail de réflexion sur l'autodétermination a été engagé ; l'autodétermination consistant à renforcer le pouvoir d'agir de la personne sur sa vie. Avec l'accompagnement de l'association *Trisomie 21 France*, retenue pour ce travail, plusieurs temps de réflexion et échanges ont été mis en place. Le premier à destination des personnes accompagnées, premières concernées, qui ont pu échanger autour de la notion du choix, de projets, de leurs désirs et de leur positionnement face à l'ensemble des personnes qui les accompagnent. Le second temps aura permis aux familles de faire part de leurs inquiétudes et interrogations autour de la notion de risque mesuré et d'exprimer une liste de questionnements sur les contours et limites de l'accompagnement éducatif.



Ces deux temps se sont poursuivis par une rencontre de l'ensemble des familles avec la direction puis d'une demi-journée d'échanges avec les professionnelles du SAVS-R, toujours animée par *Trisomie 21 France*. Au-delà du fait de répondre à une forte demande des familles (mieux connaître l'équipe et échanger sur les principaux thèmes et questions soulevées dans les temps précédents), ces rencontres ont été l'occasion de sensibiliser les personnes accompagnées, les familles et les professionnels à l'autodétermination.

L'objectif pour les années à venir sera de former progressivement tous les professionnels de l'ALGED (et les familles) afin de partager une culture commune et de proposer un environnement favorable à l'autodétermination.

Des CAJ au SAJ

Le 21 juin 2021, s'est tenue la première journée inter-SAJ de l'ALGED rassemblant l'ensemble des professionnels intervenant dans ces établissements. Cette journée a permis d'échanger avec les professionnels sur la nécessité de faire évoluer nos CAJ vers une notion de service, ouverts davantage vers l'extérieur. Le travail autour d'un socle commun pour nos projets de service a été amorcé.

Cette journée s'est construite principalement en deux temps :

- Une présentation de l'existant pour identifier nos organisations, besoins, médiations existantes, en faisant apparaître les forces et les faiblesses de nos dispositifs.
- Des groupes de travaux pluridisciplinaires pour évoquer les besoins des personnes accompagnées, identifiés selon la nomenclature SERAFIN-PH. Ces groupes ont travaillé autour des actions à mettre en place pour y répondre.

Les équipes ont fait un retour positif de cette première journée, point de démarrage d'un travail à construire en lien avec le projet ALGED 2025 + et la stratégie associative à 15 ans.

Hébergement

Les conséquences de la crise sanitaire dans le quotidien des foyers

Durant l'année 2021, la crise sanitaire s'est poursuivie : confinements successifs, limitations de toutes natures (visites, déplacements...), difficultés dans le maintien des activités avec l'extérieur. La Covid-19 a continué d'ébranler nos organisations en nous obligeant à nous réajuster en permanence et à inventer de nouvelles pratiques d'animation pour contrer un quotidien devenu pesant pour tous. Les foyers souffrent particulièrement, depuis cette année, du manque d'attractivité de notre secteur. Les recrutements induisent un turn-over important et un épuisement des professionnels titulaires. A cela s'est rajouté la réglementation sanitaire (obligation vaccinale) engendrant plusieurs départs de professionnels expérimentés exerçant dans les foyers depuis de nombreuses années. Au cœur de ses préoccupations, l'ALGED se mobilise quotidiennement pour relever le défi de fidéliser ses équipes pour proposer des accueils et des accompagnements de qualité.



L'habitat inclusif : l'hébergement de demain ?

Les demandes et souhaits des personnes accueillies en foyer évoluent, en particulier chez les jeunes adultes. Ils sont de plus en plus nombreux à penser le foyer d'hébergement comme un tremplin vers une vie plus autonome en appartement. Cette évolution touche aussi quelques personnes habitant en foyer de vie. Pour accompagner ces personnes désireuses d'une vie plus proche de « l'ordinaire », l'ALGED se positionne sur deux projets.

Le premier, en cours de travail avec une équipe de professionnels issus d'IME, FH, FA et SAVS, consiste à proposer à la Métropole la création d'un service d'évaluation et d'accompagnement à une vie autonome. Ce service disposerait d'appartements d'apprentissage pour accompagner pendant plusieurs mois (années ?) les candidats à une vie en appartement grâce à plusieurs modules de formation (budget, administratif, santé, logement...).

Le second projet s'est traduit en 2021 par la réponse à l'appel à projets lancé par la Métropole qui souhaitait identifier les porteurs d'un projet d'habitat inclusif avec Aide à la Vie Partagée (dispositif financé par la Métropole) pour la période 2022 à 2029. L'habitat inclusif permet de proposer à des personnes en situation de handicap des logements insérés dans la ville et regroupés dans un même immeuble disposant d'un lieu commun ouvert à tous ses habitants. L'AVP est, quant à elle, un nouveau dispositif donnant des moyens financiers au porteur de projet pour animer le projet de vie sociale et partagée dans le but d'une meilleure cohabitation des habitants dans l'immeuble et une meilleure intégration dans la vie de quartier. Trois directeurs de foyer se sont mobilisés et ont permis à l'ALGED de se positionner sur deux projets distincts, l'un sur Vaise à horizon 2026 et l'autre à Villeurbanne pour 2028.

Avec ces deux projets (service d'apprentissage et habitat inclusif), l'ALGED souhaite diversifier son offre de services et accompagner les personnes qui le souhaitent vers une vie plus autonome.

Les Services d'Accueil Temporaire

A l'ALGED, l'accueil temporaire s'organise sur 3 sites : Le Val d'Ozon avec 10 places, Le Tremplin 2 places, La Providence 10 places. L'accueil temporaire est un mode très spécifique d'accompagnement où les personnes sont accueillies sur de courtes durées, de quelques jours à 90 jours sur une année (dérogations possibles).

Sur les 3 sites concernés, l'accueil proposé est différent. Au Val d'Ozon, le site est agréé pour recevoir des personnes ayant des notifications FAM ou FV, sur le site Le Tremplin et à La Providence nous sommes agréés pour des orientations Foyer de Vie et Foyer d'Hébergement. Nous accueillons au Val d'Ozon et à La Providence des personnes selon 3 motifs : expérimenter la vie hors du domicile habituel, du répit pour les personnes ou pour leur famille et en cas d'urgence.



Nous recevons donc des publics très différents du point de vue de l'âge, des problématiques... Les uns sont à la recherche d'expérimentations de lieu de collectivité et d'apprentissages, d'autres ont des problématiques d'addictions, d'exclusions de leur lieu de vie habituel ou sont sans orientation ni hébergement défini, d'autres encore ont des problématiques psychiques et/ou comportementales. Au Val d'Ozon, les problématiques somatiques associées aux difficultés précédentes sont également accompagnées. Cette grande variété des publics accueillis est à la fois une richesse pour les SAT et une source de complexité.

Pour la Métropole, les 12 places de l'ALGED sont les seules places d'accueil temporaire du Grand Lyon. Nos dispositifs ne peuvent donc répondre à l'augmentation des demandes et en particulier à la montée en puissance des demandes pour des publics jeunes avec des difficultés sociales qui s'ajoutent à leurs difficultés psychiques. Il nous faut donc être force de propositions pour créer d'autres dispositifs. Il nous faut également travailler davantage en amont avec nos partenaires dans le secteur de l'enfance pour mieux préparer les transitions et en aval avec « les suites d'habitat possibles. »

Par ailleurs, la « cohabitation » de publics très diversifié est quelquefois difficilement tenable. Là aussi il nous faut être force de propositions pour permettre un accueil plus fluide.

Au Val d'Ozon, ce sont plutôt les situations d'arrivées tardives dans un fonctionnement hors de la famille qui augmentent. Pour anticiper ce type de problématiques une équipe mobile a donc été créée pour identifier et apporter des soutiens précoces au sein même des familles.

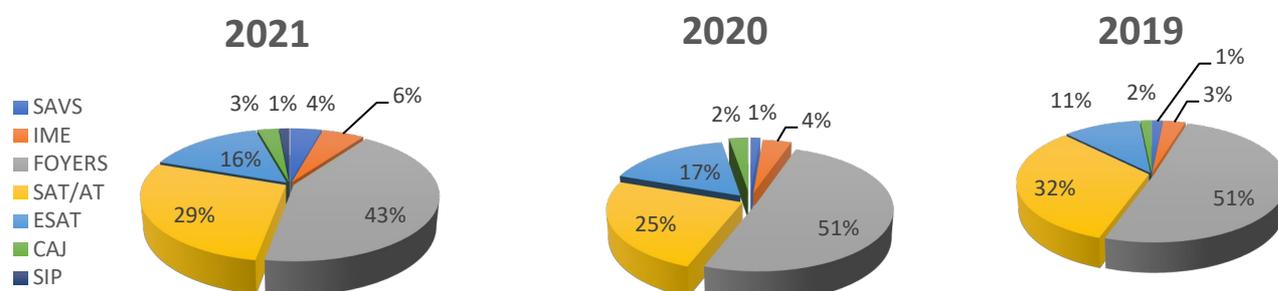
Les SAT sont des lieux essentiels à l'orientation des personnes, leur action doit être soutenue et développée. Ce développement des accompagnements en SAT permettra également d'étoffer et former davantage encore les équipes de professionnels. Cette montée en puissance en nombre et en spécialisation est indispensable aujourd'hui.

Nous sommes aujourd'hui en lien et en réflexion avec la Métropole pour poursuivre ces évolutions.

La Commission d'Admission des Foyers de l'ALGED

BILAN GENERAL	2021	2020	2019 (14 mois)
Réunions	10	8	11
Candidatures étudiées	72	77	65
Situations solutionnées	20	33	15
Situations en attente	49	41	44
Sorties autres motifs (1)	3	6	3

(1) Sorties pour refus de place, pour autres solutions d'hébergement (EHPAD, foyer hors ALGED), décès.
Comme le montre les représentations ci-dessous, les dossiers présentés sont toujours issus en majorité des foyers ou des SAT (gérés l'ALGED).



BILAN PAR ORIENTATION DEMANDEE	2021	2020	2019 (14 mois)
Personnes admises	20	33	15
- FA	0	6	1
- FH	7	5	2
- FV	6	16	4
- FAM	7	6	8

En 2021, nous étions sur un fonctionnement normal, à savoir sans changement dans les agréments (contrairement à 2020 avec + 9 places dans l'agrément du FV à l'île Barbe).

SITUATIONS EN ATTENTE AU 31/12	2021	2020	2019
Total	49	41	44
- FA / FH	16	12	8
- FV	19	14	23
- FAM	11	14	12
- Autre	3	1	0

En lien avec le vieillissement, la demande reste soutenue en FV et FAM (60% du nombre total des demandes). Les demandes en FH et FA sont en progression pour le même profil de personnes (personnes jeunes avec un projet de vie en FH limité ou personnes plus âgées vivant au domicile familial avec des parents vieillissants).

L'année 2021 nous aura également permis de travailler sur un dossier et un processus pour les candidatures totalement externes à l'ALGED. Ce dossier sera mis en ligne et téléchargeable courant 2022 sur le site internet de l'association.

Enfance

Refonte des équipes de direction du secteur enfance

Site de Fourvière

L'année 2021 a été marquée par des changements de chef de service et par l'arrivée d'un nouveau médecin psychiatre sur le secteur enfance à Fourvière.

Fabien TASSEAU, qui occupait le poste de chef de service de l'IME, a pris ses nouvelles fonctions en janvier 2021 sur les deux SESSAD de l'ALGED : Saint Exupéry et Fourvière. Ceci avec l'idée de créer de nouvelles synergies entre les deux équipes et envisager d'évoluer vers davantage de travail collaboratif, tout en respectant les spécificités de chaque SESSAD.



Cette nouvelle organisation a permis de créer un poste de coordinateur de parcours sur le SESSAD de Fourvière. Cette fonction permet de fluidifier les parcours des enfants et des jeunes bénéficiant de séances au SESSAD et de coordonner de manière optimum leur projet d'accompagnement personnalisé avec l'ensemble des partenaires. Cette nouvelle mission a été confiée à une éducatrice spécialisée qui intervient depuis de nombreuses années et connaît donc bien le service.

Sur le dernier trimestre 2021, Elanie MATHIEU, médecin psychiatre, a pris ses nouvelles fonctions sur le SESSAD. Ce recrutement a pu se faire dans le cadre d'une activité d'intérêt général avec l'hôpital de Saint Cyr au Mont d'or.

Enfin, une nouvelle cheffe de service, Cécile DESCHERE, est arrivée en janvier 2021 à l'IME, après un parcours professionnel principalement en protection de l'enfance.

Ces nombreux changements apportent de nouvelles compétences et permettent de croiser les pratiques dans l'approche global du jeune.

Site Grappillon-Marguerites

2021 a été marquée par une refonte complète de l'équipe de direction

- Janvier 2021 : création du poste de chef de service à mi-temps au SESSAD Saint Exupéry, prise de poste de Fabien TASSEAU
- Avril 2021 : prise de poste de Magali VILLAR, directrice de site succédant à Sylvie LAURENT
- Mai 2021 : prise de poste de Marion VIALET, responsable gestion et services généraux à la suite du départ de Catherine BELLON
- Juin 2021 : prise de poste de Mireille HEURTAUD, cheffe de service à l'IME Les Marguerites à la suite du départ de Geneviève LOISEAU
- Décembre 2021 : mobilité interne de Valérie PIERREFEU qui a quitté son poste de cheffe de service de l'IME Le Grappillon en fin d'année pour occuper de nouvelles fonctions au CAJ et FH Le Tremplin

Relocalisation de l'activité de l'IME Le Grappillon et du SESSAD Saint Exupéry sur le site de Genas

L'IME Le Grappillon, installé depuis 1973 à Sainte-Foy-Lès-Lyon dans la propriété des pères Maristes, est contraint de déménager à la suite de la vente de la bâtisse, le nouveau propriétaire ne renouvelant pas le bail de l'ALGED arrivé à échéance le 30 juin 2023.

Le terrain sur lequel est implanté l'IME les Marguerites disposant de surfaces constructibles, l'ALGED a pris la décision, en concertation avec l'ARS, de relocaliser l'activité sur ce site.

Le projet d'accueil et d'accompagnement des enfants et des jeunes est structuré autour de 2 axes principaux :

- Un accueil de jour (IME) organisé en 3 sections tenant compte de l'âge des jeunes : enfants de 5 à 11 ans (section 1), adolescents de 12 à 15 ans (section 2), adolescents et jeunes adultes de 16 à 20 ans (section 3).
- L'installation sur ce même site du SESSAD Saint Exupéry afin de proposer des prestations diversifiées en fonction des besoins du public accompagné. Quoique sur le même site, les locaux resteront différenciés avec un accès spécifique.

Un groupe de travail "utilisateurs" a été mis en place. Composé de salariés représentant les divers secteurs d'activité (équipe de direction, fonctions éducative, pédagogique et thérapeutique), ce travail collaboratif a permis aux professionnels d'exprimer les besoins repérés et d'exposer les enjeux relatifs à ce regroupement.

A noter que l'architecte retenu pour ce projet s'inscrit dans une démarche éco responsable. Les professionnels ont apprécié que les esquisses proposées tiennent compte du travail conduit au sein des groupes "utilisateurs". Dans la mesure où les travaux se dérouleront sur un site en activité dans un délai contraint, une construction en filière sèche en partie fabriquée en atelier a été privilégiée. La demande de permis de construire a été déposée le 31/08/2021.

Les familles ont été informées du projet et de son avancement. Les esquisses ont été présentées aux familles par le cabinet d'architectes et l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage. L'équipe de direction a engagé dès la rentrée de septembre 2021 un travail avec les familles pour éviter que la relocalisation de l'IME le Grappillon dans l'Est lyonnais occasionne des ruptures de parcours pour certains jeunes.

Une attention particulière est également portée aux professionnels de l'équipe de l'IME Le Grappillon. L'éloignement géographique conduit certains salariés à rechercher une mobilité professionnelle interne ou externe à l'ALGED.

La relocalisation à Genas du Site Grappillon Marguerites s'accompagnera d'un changement d'agrément en faveur d'un passage en dispositif intégré DIME.

Dans cette perspective, les 2 postes de chef de service des SESSAD actuellement à mi-temps seront transformés en temps plein en septembre 2022 afin de permettre un appui opérationnel au passage en dispositif et à la démarche qualité.

Augmentation des places de SESSAD

En janvier 2021, l'ARS a sollicité l'ALGED dans le cadre de la poursuite de la déclinaison de la convention signée entre l'ARS Auvergne Rhône Alpes et l'Education Nationale afin de développer l'offre en SESSAD. Ainsi l'ALGED a obtenu 5 places supplémentaires pour ses deux SESSAD : 1 à Fourvière et 4 pour Saint Exupéry avec une mise en place en juin 2021. Ce projet d'extension de places s'inscrit dans la volonté et le développement d'une école inclusive et s'est traduit également par l'ouverture de 9 ULIS sur la Métropole de Lyon en septembre 2021. Ces ouvertures ont pour impact d'accroître considérablement le nombre de séances proposées par les SESSAD dans l'ensemble des établissements scolaires.



Travail

Evolution des activités d'ESAT : nouveaux métiers et activités hors les murs

Les activités traditionnelles, telles que le conditionnement industriel ou les travaux administratifs de tri de courrier papier, sont en recul en ESAT. Cela s'explique par un recul du secteur industriel en France et la mécanisation de ces productions, ainsi que le développement des échanges dématérialisés.

Des activités à plus forte valeur ajoutée viennent les remplacer ou continuent de croître : le montage électrique, la préparation de commande pour des sites de e-commerce, la blanchisserie...

Des activités en lien avec le client final progressent : l'ESAT a alors la charge de la production jusqu'à la commercialisation, compétence encore peu développée. C'est le cas des chocolats à Rivet, de la restauration, des plateaux repas, de la recyclerie avec le magasin de Chaponost.

En parallèle des activités hors les murs des ESAT se développent, avec une finalité d'inclusion dans le milieu ordinaire de travail. Par le biais de mise à disposition en entreprise, un ouvrier va travailler à temps partiel ou temps plein, quelques jours ou plusieurs mois dans une entreprise pour réaliser une prestation. L'ouvrier reste attaché à l'ESAT et a l'occasion de découvrir un nouveau milieu de travail. Par exemple nous collaborons avec les magasins Casino, Bio Mérieux et de nombreuses PME.

Par des activités « hors les murs » : la restauration avec la sandwicherie Max Saveurs, La recyclerie (prestation de vide maison et magasin de Chaponost), les prestations d'espaces verts, le théâtre avec Insolite Fabriq. Les prestations d'entretien et peinture pour des entreprises extérieures. Les ouvriers sont encadrés par un moniteur et travaillent à l'extérieur de l'ESAT.



Travail avec les IME pour une meilleure intégration des jeunes en ESAT

Après une année de crise sanitaire, le redémarrage a été difficile ce qui a pénalisé les jeunes d'IME dans leur apprentissage. De nombreux stages n'ont pas été programmés ou ont été reportés par manque d'encadrement ou d'activités dans nos ateliers.

Les stages des jeunes d'IME se présentent sous 2 formes : individuels avec une évaluation personnelle ou collectifs qui restent des stages de découverte et parfois difficiles à mettre en œuvre.

Nous constatons la difficulté des stages à se traduire par une embauche en ESAT pour différentes raisons : manque de maturité, manque de motivation pour rejoindre le monde du travail mais aussi par manque de formation professionnelle. De plus, nous observons un besoin de prise de conscience de la réalité du milieu du travail avec les contraintes et les exigences des métiers proposés aujourd'hui en ESAT. Un partenariat est créé entre les ESAT et les IME de l'ALGED, pour réfléchir à une nouvelle organisation de la formation professionnelle pour une meilleure intégration des jeunes en ESAT, en se rapprochant de la démarche de formation en apprentissage dans le monde ordinaire.

Service d'Insertion professionnelle : création de nouveaux dispositifs

Bilan du SIP et création de l'Unité de Transition

En 2021, le rythme des embauches est resté à un bon niveau, soit 6 embauches dont 5 en CDI et une CDD long. La moyenne depuis la création du SIP est à 7,5 CDI/an. Le suivi post-insertion est toujours plus important, en 2021. Ainsi, 45 personnes ont bénéficié de ce suivi par les chargés d'insertion. Pour la première fois, nous conventionnons avec des entreprises pour le financement de ces suivis et accompagnements post-insertion.

Dans le cadre du projet ESAT 2021, l'unité de transition a été créée. A ce jour, 8 places sur les 10 prévues sont pourvues, dont 5 pour des personnes des ESAT Robert Lafon et Hélène Rivet. Les travaux d'aménagement du SIP ont permis d'optimiser les surfaces dédiées aux postes de travail. Les premiers stages en milieu ordinaire ont démarré à l'automne.

ALGED Compétences

L'organisme de formation est principalement dédié aux ouvriers d'ESAT. La première formation est le « Pôle Passerelle ». Elle bénéficie en premier lieu aux ouvriers des



ESAT de l'ALGED mais quelques places sont aussi attribuées à des ouvriers d'autres associations. Désormais, nous facturons la formation aux stagiaires des autres associations. Un programme spécifique du pôle passerelle pour les jeunes d'IME est en construction. Cela permettra de répondre à une meilleure intégration des jeunes en ESAT mais aussi faire office de passerelle vers le milieu ordinaire.

ALGED Compétences enrichit son catalogue de formation soit avec des prestataires soit avec des salariés de l'ALGED. Sont ainsi créées la formation à destination des ouvriers élus en CVS, la formation « Autonomie démarches administratives » construite et réalisée par un salarié ALGED, et enfin « Affirmation de soi » élaboré sur mesure avec deux formatrices psychologues.

Commun

La journée des cadres

L'ALGED dispose d'un comité de direction solide, composé des dix directeurs de site, des trois directeurs au siège social (DRH, DA et qualité), autour du directeur général. L'encadrement intermédiaire (chefs de service, responsables de gestion et des services généraux, responsables de production) joue un rôle essentiel dans notre organisation et il a été décidé de réunir pour la première fois l'ensemble de ces 45 cadres pour renforcer les liens entre eux et avec eux et partager les orientations de notre association.

Une première journée des cadres a ainsi été organisée le 22 septembre pour une présentation des sites et des équipes et une présentation et un échange sur le projet ALGED 2025+. La journée a été plébiscitée par les participants qui ont souhaité à l'unanimité qu'une telle rencontre soit organisée annuellement pour renforcer la communauté des cadres de l'ALGED, mieux les impliquer sur les orientations de l'association et pouvoir les associer de manière plus forte.



La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

Les évaluations internes et externes se sont poursuivies pendant l'année 2021 avec 9 évaluations internes et 10 externes réalisées. Depuis 2018, l'ensemble des établissements et services de l'ALGED ont été évalués. Ces évaluations ont permis d'identifier de nombreuses pistes d'amélioration qui seront travaillées : la sécurisation du circuit du médicament, la refonte des projets d'établissement ou de service, l'évolution du projet personnalisé, le déploiement d'un logiciel qualité pour améliorer le suivi de nos plans d'action...

Une réforme est attendue pour 2022 avec un nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS (Haute Autorité de Santé). Ce dispositif s'appuiera sur un référentiel national commun à tous les ESMS centré sur la personne accompagnée. Il répertoriera les exigences à satisfaire par l'ESMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Le référentiel d'évaluation sera structuré autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Elles s'articuleraient autour de :

- la bientraitance et l'éthique
- les droits de la personne accompagnée
- l'expression et la participation de la personne accompagnée
- la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- l'accompagnement à l'autonomie
- l'accompagnement à la santé
- la continuité et la fluidité des parcours
- la politique des ressources humaines
- la démarche qualité et gestion des risques

Si les évaluations ne reprendront qu'après la publication du décret et du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS, il nous faut nous préparer au mieux à cette réforme. Pour cela, l'ALGED s'est dotée d'un logiciel de pilotage de la qualité et de la gestion des risques

et le site de l'Île Barbe s'est porté volontaire pour être site pilote dans le but d'expérimenter une Démarche d'Amélioration continue de la Qualité (DACQ). Une référente qualité à temps plein a été identifiée sur le site et sera formée pour mettre en place et travailler cette DACQ en lien avec le directeur de la qualité et le directeur de site. Si cette organisation s'avérait pertinente, elle serait pérennisée sur le site de l'Île Barbe et étendue à l'ensemble des sites.

Une crise des ressources humaines sans précédent

En matière de ressources humaines, le monde du travail de l'après covid ne ressemble plus tout à fait à celui de l'avant covid. Les dynamiques à l'œuvre avant la crise se sont accélérées de manière extrêmement forte. Le nombre de candidats à un poste en CDI est en très nette diminution avec une souplesse de plus en plus recherchée pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. CDD et intérim sont ainsi de plus en plus plébiscités. Le travail aux horaires "atypiques" (week-end, matin, soir) est aussi moins attirant. Cela rend l'accompagnement compliqué sur le terrain car il doit être assuré de manière ininterrompue dans certains établissements et la connaissance des personnes que nous accompagnons par des professionnels qui inscrivent leur action dans la durée est un élément qualitatif essentiel.

A la moindre attractivité constatée partout du CDI, s'ajoutent le fait que notre secteur d'activité a moins le vent en poupe en ce moment, notamment avec des rémunérations qui ne donnent pas satisfaction. Ce sujet est majeur aujourd'hui car un espoir est né en 2021 lors de la revalorisation des rémunérations des professionnels du secteur de la santé (+183 € nets par mois) mais la transposition au secteur médico-social n'a été obtenue qu'à la toute fin de 2021 et pour une part très limitée des salariés du secteur. Ce qui a suscité beaucoup de frustration avec un sentiment de non-reconnaissance qui s'est ajouté à la faiblesse des rémunérations.

Année d'innovation pour l'observatoire de la VASC

En 2021, l'observatoire de la VASC, composé de représentants des familles et des professionnels a organisé sa première journée inter-établissements. Celle-ci visait à établir un lien entre « les personnes ressources VASC » des établissements de l'ALGED et les membres de l'observatoire, dispenser des contenus en matière de VASC et d'entamer un travail d'échange autour des pratiques et de la posture de « personne ressource ».

La crise sanitaire nous a contraints à une organisation en distanciel. Il a été malgré tout possible de travailler en ateliers autour de trois thématiques :

- la posture professionnelle des personnes ressources
- les liens entre observatoire et personnes ressources
- la place de la personne accompagnée ou concernée dans la réflexion autour de la VASC

Ces ateliers ont donné lieu au repérage de bonnes pratiques, d'outils et de propositions, transmises aux directeurs de site. Après cet événement plébiscité par les professionnels, les travaux de l'observatoire se sont centrés sur la préparation d'une seconde journée en 2022. L'observatoire s'est également saisi des conclusions de la rencontre pour la mise en place d'une journée d'échanges et de convivialité spécifique, destinée aux familles en 2022. L'observatoire a fait preuve en 2021, malgré des effectifs réduits et un turn-over important, d'une vive implication et d'un fort dynamisme de ses membres.

L'évolution de la démarche du projet personnalisé

L'ALGED, actrice engagée dans la bientraitance, avait avant même la loi de 2002 sur le handicap, entrepris de structurer et homogénéiser la démarche du projet personnalisé, par un cadre de formation de tous les acteurs. Cette démarche a besoin d'être revisitée au regard de l'évolution législative et sociétale.

L'introduction en 2020-2021 d'un nouveau logiciel de gestion du dossier unique de l'utilisateur, IMAGO offre l'opportunité de reprendre le process global de la démarche du projet personnalisé en associant étroitement les deux axes :

- L'évolution des attendus des politiques publiques
- La démarche du projet personnalisé

L'ALGED s'est donc associé aux services de l'URIOPSS pour mettre en place une formation sur-mesure pour l'ensemble de ses professionnels.

Les enjeux de cette formation sont :

- Renforcer la participation des personnes accompagnées à leur projet
- Renforcer la personnalisation de l'accompagnement à travers des objectifs précis propres à chaque personne en fonction de ses attentes et de ses besoins
- Avoir des projets personnalisés précis avec des objectifs, les moyens associés et les critères d'évaluation
- Passer d'une démarche d'évaluation des personnes par « observation » à une évaluation objectivée par des outils adaptés aux populations accueillies
- Assurer le suivi du projet personnalisé et l'évaluation objectivée des moyens mis en place
- Permettre le lien entre les projets personnalisés et le projet d'établissement / service
- Faciliter la compréhension par les acteurs des impératifs de traçabilité et de suivi d'activité
- Comprendre les évolutions attendues par la politique publique et les autorités de contrôle et tarification
- Utiliser le logiciel IMAGO dans toutes ses dimensions

ALGED

FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE



ALGED

14 montée des Forts - 69300 Caluire et Cuire

04 72 10 61 44

siege.social@alged.com

www.alged.com



@assoALGED



@ALGED



- ALGED -